



Enjeux de la mission

Fontenelles est un équipement emblématique du quartier Parc Sud. Il comportera à terme 9 commerces (dont deux nouveaux) : un supermarché (ALDI), la boulangerie, le restaurant la pharmacie, le tabac, la boucherie, le salon de beauté, le coiffeur et la laverie. Il s'agit d'une des premières interventions d'envergure du NPRU.

La requalification du secteur Fontenelles nécessite une coordination fine de différents travaux et de différents maîtres d'ouvrages :

- Les travaux d'amélioration extérieure du centre commercial, portés par Hauts-de-Seine Habitat,
- Les travaux d'aménagement des espaces publics portés par la SPLNA,
- Les travaux des cellules commerciales portés par les commerçants,
- Les travaux de réfection lourds portés par ALDI,
- Le réaménagement de la collecte des ordures ménagères des logements porté par Hauts-de-Seine Habitat,
- Les travaux des concessionnaires.

L'enjeu de la mission d'OPC-IC sera de permettre la mise en œuvre, pendant toute la durée des chantiers, d'une org

Type de mission: Coordination interchantier

Maître d'ouvrage: SPLNA

Coût du projet :

directeur de mission : Jean-Christophe VIGNE

Année: 2020 - 2021

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: SPLNA, Ville de Nanterre, Hauts-de-Seine Habitat, Aldi, commerçants

Consultants mobilisés: Jean-Christophe Vigné

Montant de la mission: 32 625 €

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Montant du projet : 32 625 €

Contenu de la mission

- ▶ Initialisation et construction d'un planning détaillé permettant l'identification des interfaces entre chantiers et des différents chemins critiques ;
- ▶ Initialisation et construction d'un carnet de phasage préfigurant l'organisation des différents chantiers (accès, circulation, stockage...) au regard des contraintes de co-activité et des exigences environnementales du site ;
- ▶ Organisation de réunions de coordination à destination des commerçants sur le déroulé des travaux ;
- ▶ Rédaction des comptes-rendus sur le déroulement de la mission.

